# FORMULAIRE DE DEMANDE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS

Aide relative aux travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs, dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations

au titre du III de l'article L. 561-3 du code de l'environnement

# FORMULAIRE « P » APPLICABLE AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU LOCATAIRES D'UN BIEN À USAGE D'HABITATION

En application de l'article 5 du décret n°2018-514, aucun commencement d'exécution du projet¹ ne doit être opéré avant la date de réception de la demande de subvention.

1. IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION
NOM, Prénom :
Adresse:
Code postal :  _ _ _
Téléphone fixe :             ; Mobile :
Mél :
Date de naissance* :
Commune de naissance* :
Pays de naissance* :
* Données nécessaires pour le renseignement du logiciel de gestion budgétaire du Fonds de prévention des risques naturels majeurs
2. LE CAS ÉCHÉANT, IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DU MANDATAIRE
NOM, Prénom :
Adresse:
Code postal :
Téléphone fixe :             ; Mobile :
Mél :

<sup>1 -</sup> Le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou au prestataire : bon de commande, devis signé, engagement écrit...

Date de naissance* :
Commune de naissance* :
Pays de naissance*:
Agissant en tant que : □ représentant légal du bénéficiaire □ mandataire du bénéficiaire.
* Données nécessaires pour le renseignement du logiciel de gestion budgétaire du Fonds de prévention des risques naturels majeurs
3. DESCRIPTION DU PROJET
Intitulé du projet :
Localisation du projet :
Adresse:
Code postal :  _ _ _
Date prévisionnelle de début de réalisation du projet :
Date prévisionnelle de fin de réalisation du projet :
Description sommaire du projet :

## 4. DÉTAIL ET MONTANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE

Il convient de joindre au présent formulaire le diagnostic de vulnérabilité aux inondations prévu au III de l'article L. 561-3 du code de l'environnement, ainsi que les devis datés non signés relatifs aux travaux objets de la demande d'aide.

Rappel : L'ensemble des investissements doivent avoir été identifiés dans le diagnostic de vulnérabilité aux inondations prévu au III de l'article L. 561-3 du code de l'environnement et correspondre à l'un des items de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 septembre 2021 établissant la liste des types de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations (PAPI).

Le taux maximal d'aide au titre du FPRNM est de 80 %. La contribution du fonds ne peut toutefois pas dépasser 36 000 € par bien ni être supérieure à 50 % de la valeur vénale du bien.

Libellé de l'investissement	Fournisseur ou prestataire	Item correspondant de l'arrêté susmentionné (indiquer, par exemple a), b), s))	Montant du devis (TTC, en €)	Date du devis
			,	
			,	
			,	
			,	
			,	_ _ / _ / _
			,	_ _ / _ / _
			,	_ _ / _ _ / _ _
TOTAL		_ _ ,		
MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE AU TITRE DU FPRNM		,,		

Valeur vénale ou estimée du (des) bien(s) à usage d'habitation (joindre les pièces justificatives) :

### 5. ASSURANCE DES BIENS CONCERNÉS

Le dossier de demande d'aide doit inclure :

- a) Un document attestant de la souscription pour les biens faisant l'objet de la présente demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages en cours de validité ;
- b) En cas de sinistre déjà survenu, une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées, ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations,

études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers.

#### 5. ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) (NOM, Prénom) :	

#### atteste sur l'honneur :

- le cas échéant, avoir pouvoir pour représenter le bénéficiaire dans le cadre de la présente demande d'aide;
- que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- que ce projet n'a pas reçu de commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande d'aide (le commencement d'exécution se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou à l'entreprise : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...);

#### m'engage à:

- fournir au service instructeur les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier ;
- utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre des travaux mentionnés dans la partie 4 cidessus ;
- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire;
- accepter et faciliter les contrôles ;

#### suis informé(e) que :

• en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tout ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, le dossier de demande d'aide comprend en outre une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.

Fait à	, le		_ /	$' _{\underline{}}$		/				
--------	------	--	-----	---------------------	--	---	--	--	--	--

#### Signature du demandeur

(signature du bénéficiaire de l'aide ou, le cas échéant, de son représentant légal ou de son mandataire)

#### 9. MENTION LÉGALE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous transmettez ce formulaire.

#### Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande d'aide

- 1. Le (les) diagnostic(s) de vulnérabilité aux inondations des biens concernés ;
- 2. La (les) pièce(s) justificative(s) relative(s) à la valeur vénale ou estimée des biens concernés ;
- 3. Le (les) devis datés non signés relatif(s) aux travaux faisant l'objet de la demande d'aide ;
- 4. Un document attestant de la souscription pour les biens faisant l'objet de la demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages en cours de validité ;
- 5. En cas de sinistre déjà survenu :
  - 5.1.Une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées,
  - 5.2. ainsi que la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux,
  - 5.3.ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers ;
- 6. Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même;
- 7. Dans le cas où la demande de subvention est formulée par un mandataire professionnel régi par la loi du 2 janvier 1970, dite loi « Hoguet » :
  - 7.1. Une photocopie du mandat de gestion ;
  - 7.2. Une photocopie de la carte professionnelle « gestion immobilière » prévue à l'article 3 de la loi susvisée ;
  - 7.3. Le cas échéant, la répartition entre les différents bénéficiaires du financement public demandé ;
- 8. Dans le cas où la demande de subvention est formulée par un mandataire non professionnel :
  - 8.1. Une procuration sous seing privé dûment signée des deux parties ou la procuration autorisant un mandataire nommément désigné à prendre tous les engagements, à déposer le dossier et à recevoir, pour le compte du propriétaire tout courrier envoyé par lui ainsi que la subvention ;
  - 8.2. Le cas échéant, le procès-verbal de l'assemblée générale qui autorise le mandataire non professionnel à déposer la demande de subvention ;
  - 8.3. Le cas échéant, une copie du registre des co-propriétés correspondant à la co-propriété concernée par la demande de subvention ;
  - 8.4. Le cas échéant, la répartition entre les différents bénéficiaires du financement public demandé ;
- 9. Un Relevé d'Identité Bancaire.